AR PREFECTURE

GRAND CAHORS

046-200023737-20190925-16_25_09_2019-DE Regu le 01/10/2019

Délibération n° 16

Séance du 25 septembre à 19 heures

Le vingt-cinq septembre deux mille dix-neuf, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la commune de CAILLAC, sous la Présidence de Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, Président.

Etaient présents les membres titulaires suivants : (34)

Mme FOURNIER Martine (Bellefont – La Rauze), M. PARNAUDEAU Willy (Boissières), M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc (Cahors), M. MUNTE Serge (Cahors), M. BOUILLAGUET Vincent (Cahors), Mme FAUBERT Françoise (Cahors), M. SAN JUAN Alain (Cahors), Mme BOYER Noëlle (Cahors), M. COLIN Henri (Cahors), M. Bernard DELPECH (Cahors), Mme LOOCK Martine (Cahors), M. TESTA Francesco (Cahors), M. COUPY Daniel (Cahors), Mme BONNET Catherine (Cahors), M. MAFFRE Jean-Luc (Cahors), Mme RIVIERE Brigitte (Cahors), Mme MARTY Lucienne (Cahors), M. TULET André (Cahors), M. TILLOU José (Caillac), M. DUJOL Jean-Paul (Calamane), M. TAILLARDAS Claude (Catus), M. PEYRUS Guy (Cieurac), M. JOUCLAS Guy (Crayssac), M. GUILLEMOT Jean-Luc (Francoulès), M. MOLINIE Romuald (Gigouzac), M. JARRY Daniel (Labastide-Marnhac), Mme ARNAUDET Véronique (Lamagdelaine), M. MOUGEOT Jean-Paul (Le Montat), Mme SIMON-PICQUET Agnès (Les Junies), Mme DESSERTAINE Brigitte (Nuzéjouls), M. STEVENARD Daniel (Pradines), M. GILBERT Joël (St Pierre Lafeuille), M. PECHBERTY Jean-Jacques (Tour de Faure), M. LAVAUR Pascal (Trespoux-Rassiels),

Etaient présents les membres suppléants en lieu et place des titulaires : (1)

Mme TEULIERES Marcelle (Arcambal),

Etaient excusés ou absents les membres titulaires suivants : (34)

M. LABRO Didier (Arcambal), M. RAFFY Gilles (Bouziès), M. SEGOND Dominique (Cabrerets), Mme LAGARDE Geneviève (Cahors), Mme LASFARGUES Geneviève (Cahors - procuration donnée à M. COLIN), M. SIMON Michel (Cahors – procuration donnée à M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc), Mme BOUIX Catherine (Cahors), M. SINDOU Géraud (Cahors), Mme LENEVEU Hélène (Cahors – procuration donnée à Mme LOOCK Martine), Mme HAUDRY Sabine (Cahors - procuration donnée à Mme FAUBERT Françoise), Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise (Cahors), M. DEBUISSON Guy (Cahors), Mme CHANUT STOEFFLER Sylvie (Cahors), M. TILLIE Christophe (Cahors), Mme BESSOU Evelyne (Cahors - procuration donnée à Mme BONNET), M. CASTANG Stéphane (Cahors), Mme LANES Bénédicte (Douelle), M. PETIT Jean (Espère), Mme VALETTE Roselyne (Fontanes), M. CANCEIL Philippe (Labastide du Vert), M. REIX Jean-Albert (Lherm), Mme CALAS Béatrice (Maxou), M. PRADDAUDE Jean-Paul (Mechmont), M. DIZENGREMEL Ludovic (Mercuès), M. GALTHIE Jean-Noël (Montgesty), M. CHATAIN Thierry (Pontcirq), M. MARRE Denis (Pradines – procuration donnée à M. STEVENARD Daniel), Mme ROUAT Géraldine (Pradines), Mme HILT Martine (Pradines), M. LIAUZUN Christian (Pradines), M. MIQUEL Gérard (St Cirq Lapopie), M. FIGEAC Philippe (St Denis Catus), M. GILES Jérôme (St Géry – Vers), M. FERNANDEZ Pierre (St Médard).

Procurations: 6

Secrétaire de séance : Romuald MOLINIE

AR PREFECTURE

046-200023737-20190925-16_25_09_2019-DE Regu le 01/10/2019

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Développement Touristique

Objet : Plan Action Nature : contribution accompagnement ingénierie sur l'axe du plan de gestion du GR65

A été adopté à l'unanimité

Délibération n° 16

Affiché au GRAND CAHORS le :



AR PREFECTURE

046-200023737-20190925-16_25_09_2019-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

<u>Séance du 25 septembre 2019</u> Rapporteur : Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

Rédacteur : Catherine RIEHL

Service: Développement Touristique

Objet : Plan Action Nature : contribution accompagnement ingénierie sur l'axe du plan de gestion du GR65

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de l'application de son schéma local de développement économique et touristique, le Grand Cahors s'est inscrit dans une démarche résolument volontariste en faveur de la structuration et du développement de l'activité touristique sur son territoire. Parmi les enjeux identifiés pour conforter le tourisme localement, les loisirs et activités de pleine nature constituent l'une des filières structurantes de l'offre, ce qui avait donné lieu à son inscription dans l'appel à projet « Pôles de pleine nature » avec celui « Vallée du Célé » porté par le GIP Massif Central.

Le 18 septembre 2017, la présente assemblée a, pour ce faire, approuvé les modalités de sa contribution à la mise en œuvre de ce programme.

Dans cette continuité, il lui appartient aujourd'hui de valider la mise en œuvre de l'action d'accompagnement de l'animation du plan de gestion du GR65. Le PNR des Causses du Quercy mobilisera, à cet effet, son ingénierie et en assurera la coordination globale. Ce projet prévoit une contribution des membres signataires, soit pour le Grand Cahors le versement de 2000€ sur les 3 ans restant du contrat « Plan Nature », à savoir 2020-2022.

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'approuver le versement d'une contribution du Grand Cahors au PNR des Causses du Quercy pour un montant de 2000 € sur les trois ans restant dudit contrat, à savoir de 2020 à 2022 ;
- b- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte afférent à ce contrat ;
- c- De dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget des années correspondantes.

AR PREFECTURE

046-200023737-20190925-16_25_09_2019-DE Regu le 01/10/2019

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.

É D'A Ce Président,